

Harfleur Zoom

Informations Municipales - numéro 94 - Mai 2021

Plus qu'une fête,
un symbole

Célébrer le 8 mai : quelle signification ?

Les cérémonies patriotiques représentent à la fois un devoir de mémoire, mais aussi une identification collective à un passé commun qui s'étend sur plusieurs générations et donc, dépasse notre seule individualité.

Devoir de mémoire dans la mesure où ces moments forts de notre collectivité permettent de réaffirmer les valeurs pour lesquelles nous avons lutté et que nous devons préserver encore à travers le souvenir de celles et ceux qui ont été les acteurs de l'histoire et sont morts pour défendre ces principes.

Identification collective à un passé commun puisqu'il s'agit, pour un pays comme pour une collectivité de narrer le récit des événements qu'il considère comme fondateur de son identité comme de l'identité de celles et de ceux qui le composent.

La journée du 8 mai remplit ces deux fonctions en célébrant la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il s'agit de réaffirmer les valeurs de paix, de liberté de solidarité et d'égalité qui nous unissent en rappelant la lutte contre le fascisme, les morts durant la guerre, ou encore la résistance et ses réseaux. Mais il s'agit également de retracer le récit d'un conflit qui puise pour partie ses racines dans les suites de la Première Guerre mondiale comme dans la montée des fascismes partout en Europe, notamment après la grande crise économique de 1929. Ce récit, et ses impacts nationaux, forge la trame historique de notre pays, et contribue jusqu'à aujourd'hui à donner une lecture de notre société et de ses comportements. La sécurité sociale ou la construction de l'Union européenne en sont deux symboles actuels qui ne peuvent pas se comprendre sans le prisme de la Seconde Guerre mondiale.

Aussi, pour Harfleur comme pour bien d'autres villes, il est important de pouvoir célébrer ces événements et de s'inscrire comme un passeur de mémoire qui donne du sens aux valeurs d'égalité, de solidarité et de liberté que nous partageons et qui sont consubstantielles. C'est important également de pouvoir les partager collectivement, mais d'écouter également la parole de chacun, petits et grands, face à cette histoire commune. C'est important enfin, de souligner les pans de notre histoire commune qui résonnent encore aujourd'hui pour lesquels la Ville est toujours fière de se battre.



Sommaire

Retrospective

Dossier

En détails

Focus

Actu

Infos

Bulletin d'information
de la ville d'Harfleur
Mairie d'Harfleur
55 rue de la République
76700 Harfleur

Directrice de publication :
Christine Morel

Rédaction :
Services Mairie d'Harfleur

Maquette / photographie :
Alexandra Gobbé-Anne
Nadia Younsi
Éric Boucher

Imprimeur : Bemo Graphic
Rue des Artisans
BP 204
61006 Alençon Cedex

Devenir maître de nos vies

Oui les sources de stress sont nombreuses, oui la période est compliquée, oui nos pensées sont avant tout pour notre famille, nos proches, nos ami(e)s, notre santé.

Or confinement ou couvre-feu ne doit pas nous faire nous laisser aller. C'est pour cela qu'il est important de maintenir de quoi se vider la tête comme des balades, du sport, des lectures. Important également de maintenir un équilibre alimentaire par une nourriture saine qui nous procure du plaisir. Nous travaillons actuellement à des projets qui compléteront ce qui existe déjà en la matière.

D'ailleurs, ne peut-on voir certains aspects de cette crise sanitaire comme une opportunité et ainsi éviter de se laisser engloutir par la trappe du pessimisme ? Plutôt que de nous focaliser sur les interdits du confinement, pourquoi ne pas en profiter pour transformer ce temps en temps de réflexion et de se livrer à ce que, d'habitude, nous avons tendance à remettre au lendemain faute de disponibilité ? Si nous nous concentrons sur un temps pour soi et ne plus vivre sous la contrainte d'un temps trop pressant ?

Crise ou guerre, nous ne sommes jamais prêts. Mais au bout d'un an d'aléas, il est temps de les dépasser.

"Tout est possible à qui rêve, ose, travaille et n'abandonne jamais". C'est pour cela qu'avec l'ensemble de l'équipe municipale nous continuons à défendre les projets pour Harfleur, à soutenir le commerce, la culture, à accompagner l'offre de soin sur la ville, à développer la biodiversité, C'est certainement pour cela qu'Harfleur a été élue première ville du département dans notre strate, dans laquelle « il fait bon vivre ».

Certes cela demande de l'énergie, de la volonté mais nous n'en manquons pas.

Henry James a écrit "Il est temps de vivre la vie que tu t'es imaginée". Il aurait tout aussi bien pu nous dire « il est temps de vivre la VILLE que tu t'es imaginée ». C'est ce que je souhaite que vous puissiez faire en vous invitant à vous impliquer dans tous les projets de la ville, afin de la redessiner et de pouvoir être, ensemble, fiers de l'Harfleur d'aujourd'hui comme de demain.

Christine Morel
Maire d'Harfleur

L'association Villes et villages où il fait bon vivre a créé l'inexistant, en agrégeant, analysant, comparant des volumes de données jusqu'alors non considérés, en consultant les Français et en constituant une méthodologie ancrée dans les réalités territoriales et les préoccupations des concitoyens. L'association distingue par le label Villes et villages où il fait bon vivre, les communes ayant obtenu les meilleurs résultats à l'échelle nationale, départementale et dans leur strate de population. Le label souligne la singularité de chaque territoire distingué, tout en mettant en exergue des valeurs optimistes.

Rétrospective

1 Robot est né aux 2 rives



Les enfants accueillis à l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) les «2 rives» ont donné naissance à un «Robot messenger», intégralement réalisé par leurs petites mains et composé en grande partie de matériaux de récupération, M. Robot sort tout droit de leur imagination débordante.

Mais cette «mascotte» n'a pas pour unique vocation de décorer un espace, ou de faire joli dans un coin loin de là. En effet, celui-ci va aller s'installer dans le restaurant scolaire de l'école des Caraques. Dans un premier temps, il montrera son côté convivial en souhaitant un «bon appétit» aux élèves (sur son ventre, vous pourrez remarquer un emplacement en forme de panneaux vierge). Puis, au fil du temps, sa mission sera de délivrer de façon ludique des messages aux enfants.

Le premier sera dédié au prochain «Défi assiettes vides» basé sur la sensibilisation au gaspillage alimentaire qui se déroulera du 22 mai au 4 juin, organisé sous forme de concours entre les différentes écoles harfleuraises. M. Robot pourra ainsi se faire le relais des futurs projets pédagogiques menés par la municipalité autour de l'alimentation.



Couleurs «2 rives», la morosité reste à la porte !

Inspirés d'un célèbre jeu vidéo, les enfants ont laissé libre cours à leur créativité pour composer un grand mur «Tétris» qui à l'inverse de l'original, est plein de couleurs. Aux «2 rives» les enfants et les ados qui occupent les lieux ont à cœur de s'approprier les locaux, de leur donner vie à travers ce type de créations graphiques qui leur ressemblent.

D'ailleurs, petit scoop... Les ados harfleurais vont ressortir leurs bombes de peinture qui avaient déjà servi sur un mur du centre et sur la «boîte à livres» du parc (voir photo), pour redémarrer prochainement un prochain projet de Graph - encadré par un professionnel - sur les façades du centre (nous vous en dirons plus dans le prochain numéro de votre Zoom).



Photo archive prise avant la crise sanitaire



Encadrer le vélo

Afin d'être en capacité de proposer des sorties à vélo disposant d'un encadrement de qualité, la municipalité, en collaboration avec l'association La Roue Libre, ont formé des animateurs harfleurais. Ce temps de formation s'étalant sur une journée, se composait d'un apport théorique sur la connaissance de ce moyen de transport et la capacité à le réparer en cas de besoin, et d'une sortie afin de mettre en pratique la mise en sécurité des participants et la gestuelle nécessaire au bon déroulement des animations cyclistes (communication entre utilisateurs et avec les autres usagers de la route).



ALSH de printemps

Grâce à la clémence de la météo, les enfants des ALSH de printemps ont pleinement pu profiter des sorties en extérieur organisées par le service enfance de la mairie. Rappelons que sur cette période, assez peu d'enfants ont pu en profiter dans la mesure où les restrictions sanitaires imposaient la fermeture des centres, ne pouvant accueillir que les enfants des personnels soignants et prioritaires.



Petits jardiniers



Maintenant que les semis sont prêts, il est temps de les planter en pleine terre ! Aucun souci, nos petits jardiniers sont sur le pont et prennent soin de leurs «bébés». A suivre !

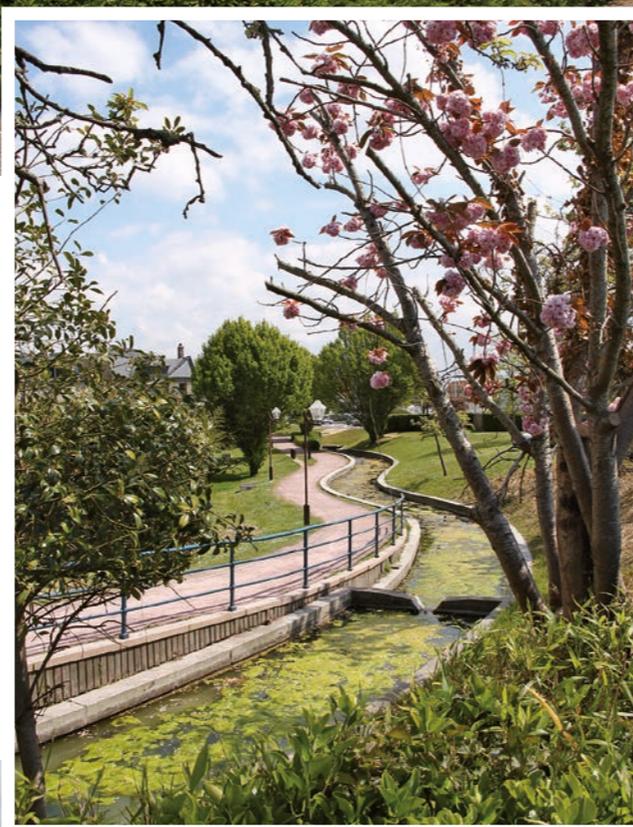
Rétrospective



Retrospective travaux

Une porte plus hospitalière

Plusieurs opérations ont été menées par les services techniques de la ville afin d'améliorer le cadre de vie de la Porte de l'Eure. En effet, cette ancienne porte médiévale située à l'entrée de la ville, au niveau du rond-point de la Brèque, comporte une placette, un cheminement piéton, un canalet, un parking et plusieurs accès carrossables, tout ceci agrémenté d'espaces verts, de bosquets, d'arbustes et d'arbres. Pour plus de visibilité, de sécurité et de bien être en général, il a été procédé à l'élagage des arbres, la taille des arbustes et des haies, au débroussaillage, au nettoyage des remparts et panneaux anti-bruits.



Optimisation de l'accès aux jardins familiaux

Avec les beaux jours, reviennent les jardiniers et les visiteurs dans les Jardins Familiaux d'Harfleur. Dans un premier temps, les services ont procédé à la reprise du parking à l'entrée des jardins, comblé les trous et autres nids de poules et réabondé l'ensemble en gravier. Par la suite, une rampe pour PMR (Personnes à Mobilité Réduite) a été mise en place par les agents de la ville afin de permettre à tous, sans distinction, de venir profiter des jardins. Enfin, pour que le cadre soit le plus agréable possible, un grand nettoyage a été réalisé aux abords de l'île aux abeilles se situant entre le parking et les jardins.



Des maisons pour les oiseaux

Installation dans les arbres de la commune de nichoirs à oiseaux réalisés par les petits Harfleuraux lors des animations municipales.



En bref

Du nouveau pour le stade Thorez

• Terrains

Dans l'optique d'une rénovation complète des terrains de football du stade Thorez, les travaux sur le terrain annexe numéro 1 ont débuté, tout est mis en œuvre pour retrouver une pelouse de qualité et des terrains plats !

• Arrosage

De plus, et afin de pérenniser ces importants travaux, une pompe et un système complexe de vannes ont été remis en état afin d'assurer l'irrigation des terrains, évitant ainsi une trop rapide dégradation.

Tous ces travaux seront faits en régie.

• Sécurité

Par un travail sur l'abaissement des haies existantes, le skate park (qui subira une rénovation ultérieure) est rendu visible depuis le parking et la rue. De plus, un accès direct par le parking est désormais possible par une ouverture sur le côté du skate park.

Impasse des prés

Le débroussaillage de toute l'impasse des prés a permis la pose de clôtures évitant les dégradations dues aux dépôts sauvages d'ordures et aux traversées de sangliers.

Le portail à l'entrée de l'impasse, au fond du parking du stade empêchera les contrevenants de venir à nouveaux se délester de leurs ordures.

Pour finir, les déchets restants ont été regroupés afin d'être enlevés par une société spécialisée (le strict tri et le conditionnement de certains déchets étant obligatoire) dans le courant du mois.

Ecole Germaine Coty

Plusieurs classes ont été déménagées afin d'installer de nouveaux sols et d'aménager un accès PMR.

avec Christine Morel, Maire

Christine Morel, en 2020 vous aviez décidé de reporter la Fête de la Scie qui devait avoir lieu. Il semblerait que cette année encore, tout n'ait pas pu se dérouler comme prévu ?

En effet, et c'est le moindre que l'on puisse dire. Pourtant, nous avons beaucoup travaillé, avec les associations participantes, les troupes et le collectif de la Fête pour proposer différentes alternatives qui prennent en compte les diverses évolutions possibles des règles sanitaires. Au départ prévue sur la première semaine d'avril avec un temps fort le week-end comme un bouquet d'étendre un peu le temps de la Fête pour éviter les regroupements. On avait programmé des déambulations, des interventions très ponctuelles dans les écoles ou en bas des immeubles histoire que les gens n'aient pas à sortir de chez eux. Malheureusement, la Sous-Préfecture nous a contraint à annuler, même si, paradoxalement, elle nous a déclaré que les conditions sanitaires étaient respectées dans le projet que nous avons rendu. Par conséquent, on a opté pour une forme totalement sans troupes ni spectacles, uniquement visuelle que nous avons voulu prolonger durant tout le mois d'avril. Le bilan est positif, notamment concernant les retours que nous avons eus.

Dans ces conditions, quel était l'intérêt de maintenir sous cette forme la Fête de la Scie ?

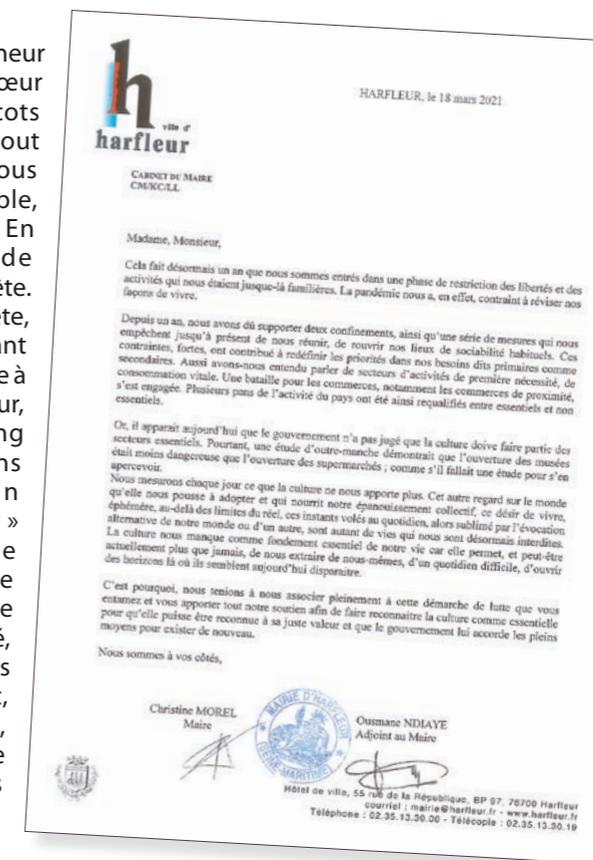
Avant toute chose, rappelons que c'était notre engagement l'année dernière lorsque nous avons été contraints de reporter l'édition 2020. Pour nous, il était hors de question de ne pas tenir notre engagement. Par ailleurs, la maintenir, même sous cette forme a permis de mettre de la couleur, et

nous l'espérons, du bonheur et de la gaieté dans le cœur des gens. Les coquelicots qui sont dispersés partout dans la ville égayent tous les quartiers par exemple, ils ont fait leur effet. En outre, il s'agissait de maintenir l'esprit de la fête. Maintenir l'esprit de la fête, c'est autant en choisissant de décorer la ville comme à l'accoutumée, à l'extérieur, sur un temps plus long et avec des expositions plus variées, qu'en refusant de « virtualiser » la Fête. L'importance fondamentale de cette fête c'est avant tout le partage, la communauté, les échanges. Les expositions permettent, au moins en plein air, de profiter, ensemble même espacés, des décors poétiques. Mais maintenir cette édition spéciale, c'est aussi annoncer la fête suivante ; on l'a d'ailleurs concrètement fait figurer sur les panneaux de la Ville. Enfin, c'est soutenir la culture et toutes celles et ceux qui en vivent.

Vous parlez de soutenir la culture, qu'est-ce que peuvent faire les municipalités pour cela et qu'est-ce qu'Harfleur fait pour cela ?

Les municipalités ont des marges de manœuvres nombreuses, dans la mesure des finances dont elles disposent bien entendu. Elles peuvent soutenir la culture en maintenant les activités culturelles qu'elles ont programmées et en les adaptant aux normes sanitaires, elles peuvent aussi enrichir leur programmation culturelle à venir. Elles peuvent soutenir les différents acteurs locaux de la culture, notamment le tissu associatif et

Plus qu'une fête, un symbole



les troupes locales et militer pour que le monde de la culture dans son ensemble puisse bénéficier d'aides de l'Etat suffisantes pour ne laisser personne sur le côté et éviter le chômage et la faillite dans le secteur. Harfleur a fait le choix de soutenir la culture à travers de nombreuses manifestations comme à Noël, ou encore avec la Fête de la Scie. Mais elle prévoit de le faire également par toute une programmation estivale riche qui amènera les Harfleurais vers une rentrée culturelle très variée elle aussi. L'idée de ce que nous voulons mettre en place, c'est qu'au-delà de la culture, il s'agit de favoriser le lien social, le partage et le collectif à travers un ensemble de manifestations dont la culture fait partie comme d'un tout. C'est ce dont les gens ont le plus manqué jusqu'à présent et c'est ce qui correspond avec les valeurs que nous portons.

Accepter &

L'origine de l'annulation de la fête sous sa forme traditionnelle

La réponse reçue de Madame la Sous-Préfète pour la Fête de la Scie.

« Madame la Maire,

Comme convenu lors de notre échange téléphonique de ce week-end, j'ai demandé que soit faite une analyse approfondie, en lien avec le SIRACEDPC* de Rouen, du protocole sanitaire que vous proposez pour l'organisation de la fête de la Scie les 10 et 11 avril.

Les moyens que vous envisagez de déployer semblent adaptés pour assurer la sécurité de l'évènement, mais ils ne permettent pas de garantir qu'il n'y aura pas de rassemblement. L'organisation de l'évènement constituerait intrinsèquement un regroupement de plus de 6 personnes. Or le décret du 29 octobre 2020 prescrit un principe général d'interdiction de rassemblement de plus de 6 personnes sur la voie publique à quelques exceptions dont ne font pas partie les manifestations récréatives.

La circulation active du virus sur le territoire de la Seine-Maritime nous contraint, a minima jusqu'au 19 avril, à refuser l'organisation de cet évènement.

Mon cabinet reste à la disposition de vos équipes pour toute demande complémentaire. Bien cordialement. »

*SIRACEDPC : Service Interministériel Régional des Affaires Civiles et Économiques de Défense et de la Protection Civile

La municipalité ne pouvait pas baisser les bras et tout simplement tout annuler

Suite à cette réponse, Madame le Maire a demandé de reprendre contact avec le chef de cabinet de Madame la Sous-Préfète pour voir si une négociation était possible et sur quels points. Le refus ferme fut maintenu ce qui a eu pour conséquence immédiate la décision de ne pas maintenir ce qui était prévu les 10 et 11 avril.

En plus de l'interdiction imposée par la Sous-Préfecture, les annonces d'Emmanuel Macron avançant les dates des vacances scolaires ont également par effet domino, annulé les interventions prévues dans les écoles la semaine précédant la fête.

La Municipalité a souhaité cependant maintenir la décoration (avec la Cie « les Plastiqueurs ») et une partie de la décoration réalisée en interne, c'est à dire, l'habillage médiéval de la ville, l'exposition de l'illustratrice de

l'affiche « Edith » dans le Parc de la Mairie, et l'exposition promenade « Voyage dans l'Histoire de la ville » sur la base de cartes postales anciennes. Cela a permis de conserver un esprit convivial et de mettre Harfleur aux couleurs de la Fête de la Scie. Au delà de la volonté d'égayer les places et rues, la volonté municipale était aussi de pouvoir donner rendez-vous aux Harfleurais pour l'édition 2022 grâce aux messages passés dans tous les quartiers par le biais d'affiches grands formats et de banderoles colorées (voir illustrations pages 12 et 13).

COMME UN AIR DE...



2021 : HARFLEUR S'HABILLE AUX COULEURS DE LA SCIE

RENDEZ-VOUS EN 2022 POUR FAIRE LA FÊTE

Rebondir

Ce qui était prévu pour l'édition 2021 et qui aura lieu sous une autre forme dans les mois à venir

Dans les écoles avant la fin de l'année scolaire

Des spectacles :

- Cie SDF à l'école André Gide,
- Les P'tites histoires en n'ombres à l'école Françoise Dolto et à la crèche Au p'tit pot de miel,
- Acid Kostik au collège Pablo Picasso
- Normanniæ Dracones à l'école de Fleurville

De la musique :

- Gipsy Pigs dans les écoles des Caraques et de Germaine Coty

A l'occasion des animations d'été

Les spectacles :

- Cie les Pieds au Mur «Les Bains de mer»
- Cie du Piano à pouces «Fréquence rétro»

>> D'autres déambulations pourraient, quant à elles, égayer le marché dominical dans les semaines à venir <<



Normanniæ Dracones



Cie du Piano à pouces

Paroles d'habitues !

Les médiévaux

Jimmy Blin Président de l'association «Vegvísir»

«Au sein de l'association Vegvísir, nous étions très enthousiastes à l'idée de participer à cette édition de la Fête de la Scie. En effet, après plus d'un an sans pouvoir faire profiter au public de notre campement et de notre savoir-faire, il nous tardait de planter à nouveau nos tentes ! Pour ce qui devait être la première date de la saison, nous avons procédé aux préparatifs d'usage : vérification de l'état du matériel, petites réparations, graissage des armes et de l'équipement. Bien sûr, au regard du contexte sanitaire, nous nous attendions à une annulation de la manifestation et nous avons été en dialogue constant avec la municipalité à ce sujet. Nous sommes déçus, évidemment, mais la prudence prévaut dans ce genre de situation. La Mairie d'Harfleur sait pouvoir compter sur notre bonne humeur et notre volonté d'animer à nouveau les rues de sa ville dès que « fer » se pourra !»



Les Compagnons pour Hasting

Les artistes

Michel Lacaille - Cie SDF

«On a commencé motivés et hyper contents de retrouver les Harfleurais et les Harfleuraises pour la Fête de la Scie ! Mais au fur à mesure du temps qui passaient les restrictions ont eu raison de notre volonté et de toutes les formules de spectacles proposées... S'en est suivie une réaction de manque cruel... Et un côté fataliste. On avait prévu de recevoir le public dans la salle des mariages accueillie, par le comte et la comtesse à la mode 1900 dans le thème du voyage dans le temps. Chanson, cabaret, magie et surtout l'ambiance improvisatrice de la compagnie SDF devaient être au rendez-vous, même avec les restrictions, une déambulation en bas des immeubles du comte de la comtesse et Nestor des «Z'aristos» nous aurait ravis.... Tant pis, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine avec une motivation intacte.»



Cie les Pieds au Mur

Les agents

Nous avons tout planifié pour que la fête ait lieu dans les meilleures conditions, nous avons même envisagé plusieurs «versions» où les agents pouvaient jouer des rôles différents. L'annulation de la fête a été une déception mais nos services ont tout de même oeuvré pour que la ville prenne des couleurs et fassent voyager les Harfleurais. Nous sommes motivés et prêts à vous préparer une belle édition pour 2022. Rendez-vous l'an prochain !

Haut en

Couleurs

Retour en images sur les décorations «Fête de la Scie», édition 2020/2021.
Pour rappel, les décorations «spéciales fête» de la compagnie «Les Plastiqueurs» ont été en place jusqu'au 26 avril et l'habillage médiéval de la ville jusqu'au 03 mai.
Vous pourrez, en revanche, profiter de l'exposition «Edith» dans le parc de la mairie jusqu'au 24 mai, et de l'exposition «Harfleur, voyage dans l'histoire de la ville» jusqu'au 15 juin 2021.





Aide alimentaire : Harfleur engagée

L'aide alimentaire permet d'accompagner des publics très nombreux et différents. Elle doit être considérée comme une porte d'entrée vers une réinsertion durable. Elle constitue un socle incontournable à partir duquel peuvent se développer d'autres mesures d'accompagnement. Harfleur, par le biais de son CCAS, s'inscrit dans cette démarche de solidarité et de lutte contre la précarité alimentaire.

Entretien avec Charlène Goré

Quelle est votre fonction au sein de la Mairie d'Harfleur ?

Je suis adjointe à la Direction du CCAS et responsable du secteur retraités / résidence autonomie des 104. Pour le sujet qui nous occupe aujourd'hui, la partie CCAS de mes missions concerne principalement la distribution alimentaire, la vérification des dossiers pour le passage en conseil d'administration, la mise en place des délibérations en lien avec la directrice du pôle.

Pouvez-vous nous expliquer le rôle de la municipalité concernant l'aide et la lutte contre la précarité alimentaire ?

Par le biais du CCAS, nous effectuons une distribution alimentaire aux bénéficiaires, tous les 15 jours, sous forme de colis de denrées que nous livre la Banque Alimentaire dans le cadre de notre partenariat.

Le CCAS se charge de communiquer le nombre de familles inscrites selon le barème CCAS, de réceptionner la livraison, de la stocker et de gérer la distribution. Il est à noter que fréquemment, une partie des livraisons provient de la « ramasse », excédent provenant de supermarchés partenaires alentours. Les colis représentent 15 à 20 kg de nourriture variée, permettant de composer des repas équilibrés. 4 agents municipaux, épaulés par les bénévoles du CCAS (certains sont eux-mêmes bénéficiaires, d'autres donnent juste de leur temps).

Les colis ne sont pas gratuits, afin de garder une dynamique d'insertion sociale, les bénéficiaires règlent une participation de 3 euros par colis quel qu'en soit le nombre. Harfleur combat aussi la précarité alimentaire, dans une démarche de solidarité et d'accompagnement



des publics traversant une période difficile de leur vie, par la mise en place de bons alimentaires distribués une fois par mois (utilisables au cours du mois suivant).

La Banque Alimentaire, un partenaire

Les Banques Alimentaires ont été fondées sur des principes qui régissent encore le quotidien des 79 Banques Alimentaires et 29 antennes : la gratuité, le partage, le don, la lutte contre le gaspillage alimentaire, le bénévolat et le mécénat.

35 ans plus tard, dans une société de plus en plus précarisée, les combats de ces bénévoles sont toujours d'actualité... Et ce sont 2 millions de personnes que les Banques Alimentaires aident aujourd'hui.

Les différentes formes de redistribution qui existent
Les associations et CCAS partenaires, comme c'est le cas pour Harfleur, fournissent l'accompagnement alimentaire sous plusieurs formes :

• **Les épiceries sociales proposent l'achat de denrées :** la personne accueillie ne doit pas payer plus de 10% du prix du produit lorsque celui-ci provient d'une Banque Alimentaire. Elle est ainsi sensibilisée à la valeur des aliments, à la nécessité d'éviter le gaspillage, et à la contrainte de hiérarchiser ses dépenses. Les Banques Alimentaires sont associées aujourd'hui à plus de 790 épiceries sociales.

• **Les colis partent au plus urgent :** c'est souvent le début d'un contact avec les personnes les plus démunies. Peu à peu, les associations ou agents de CCAS, peuvent orienter ces bénéficiaires vers les structures adaptées.

Cette étape est importante et un effort est fait pour diversifier le contenu des colis.

• **Les repas partagés, source de convivialité :** les bénéficiaires redécouvrent ainsi, parfois, des règles de vie : pour ceux qui ont perdu l'habitude de se nourrir correctement, il est important d'être accompagné pour réapprendre à préparer un vrai repas, à heures fixes et à partager ce moment avec d'autres.

Une complémentarité naturelle à l'épreuve du terrain

Les liens entre Banques Alimentaires et CCAS sont anciens et solides. L'aide alimentaire est en effet la première des aides facultatives délivrées par les centres communaux et intercommunaux d'action sociale qui accompagnent les personnes en situation de grande précarité, en France et en Outre-Mer.



Transformer une perte en opportunité

La municipalité par le biais de la cuisine centrale d'Harfleur (qui livre les repas de tous les restaurants scolaires des écoles de la ville), a fait un don de 110 repas à la Banque Alimentaire à l'occasion du 3^{ème} confinement. En effet, l'annonce de la fermeture des écoles ayant été brutale, des repas avaient déjà été prévus pour les écoles. Ne pouvant pas les distribuer aux enfants, il a donc été tout naturel, dans une démarche solidaire et anti-gaspi, de faire ce don.



Accompagner la scolarité, c'est aussi assurer l'accès à la restauration scolaire :

Le CCAS prend en charge une partie du prix des repas de la restauration scolaire. La participation varie en fonction du quotient familial et du quotient CCAS. Pour rappel, différentes tarifications sont appliquées aux familles harfleuraises pour les repas pris dans les restaurants scolaires :

- 3.63 euros
- 2.45 euros
- 1.21 euros
- 0.15 euros

Le CCAS prend en charge la différence entre le montant initial tarif plein de 3.63 euros et la nouvelle tarification calculée sur la base des quotients.



Le mot de l'élue

Pour une restauration scolaire accessible à tous

L'accès pour tous et toutes à l'alimentation est une priorité pour la municipalité. Nous y œuvrons au quotidien et ce par des actions parfois qui peuvent passer inaperçues au yeux de la population.

Cette année, par exemple, l'équipe municipale a refusé que les coûts liés à l'augmentation de la part du bio dans les cantines soient répercutés sur les familles.

Les tarifs de la restauration scolaire sont d'ailleurs dégressifs en fonction des situations financières et dans le cadre du périscolaire, la municipalité propose aux enfants des goûters à des tarifs accessibles. Enfin, la municipalité a tenu à compenser à l'aide de bons alimentaires le surcoût dû au premier confinement (voir article détaillé).

Ces différentes aides participent à rendre l'alimentation plus accessible à tous.



Le mot de l'élue

S'adapter aux besoins croissants

Cette année, le CCAS a été confronté à une augmentation considérable des demandes d'aide alimentaire. Nous avons, dès le premier confinement, augmenté les quantités de nourriture distribuées en complétant les colis de produits locaux provenant de petits producteurs (oeufs, terrines...). Actuellement, nous continuons à répondre aux besoins, et demandes urgentes (sur études de dossiers) grâce à la distribution alimentaire (voir entretien Madame Goré).

En quelques chiffres :

Nombre de colis par personne :

- 1-2 personnes : 1 colis
- 3-4 personnes : 2 colis
- 5-6 personnes : 3 colis
- 7 personnes et plus : 4 colis

Le bon alimentaire est distribué à la première distribution du mois.

Bon alimentaire = 1 fois/mois. Il est à utiliser dans le mois de distribution.

- 1-2 personnes : bon de 15 euros
- 3-4 personnes : bon de 30 euros
- 5-6 personnes : bon de 45 euros
- 7 personnes et plus : bon de 60 euros

Le bon hygiène : 1 fois/mois

Distribué pour les foyers qui ont des enfants de 3 à 6 ans : 11.10 euros/enfant, utilisables dans les pharmacies d'Harfleur.

Nombre de foyers bénéficiaires : 158 familles

Les distributions des mois de mai/juin

- 5 et 6 mai
- 16 et 17 juin
- 19 et 20 mai
- 30 juin et 1^{er} juillet
- 2 et 3 juin

A savoir :

Conditions pour bénéficier de l'aide alimentaire : rentrer dans le barème du CCAS et habiter plus de 6 mois sur la commune.

Composition du Conseil d'Administration :

- **Christine MOREL** : Présidente
- **Sylvie BUREL** : Vice-Présidente
- **Elise ROGER**
- **Gilles DON SIMONI**
- **Aurélien REBEILLEAU**
- **Annie BOZEC** : association FODENO : association dans le domaine de la réinsertion professionnelle

- **Monique VACHETTE** : association Ligue Havraise – ESAT : association dans le domaine du handicap
- **Florence OUF** : UNRPA : association représentant les retraités et les personnes âgées
- **Jocelyne LAIGNEL** : association Secours Populaire : association dans le secteur de la lutte contre l'exclusion et Union départementale des associations familiales

Résidence autonomie des 104, s'adapter pour maintenir les repas pour les anciens

Depuis le premier confinement, il n'est plus possible d'utiliser le restaurant de la résidence. La municipalité souhaitant maintenir ce service aux anciens, un portage de repas a été mis en place. Durant la semaine, les agents de la résidence livrent ainsi les résidents à domicile, un service est aussi proposé le samedi cette fois assuré par des agents municipaux volontaires. Même si le fait de ne plus manger tous ensemble a affecté les anciens, ils apprécient ces repas équilibrés tout prêts, réalisés par notre cuisine centrale.



Ouverture d'un grand centre de vaccination contre la Covid-19 au Stade Océane

Depuis le mardi 6 avril, un grand centre de vaccination contre la Covid-19 a ouvert au Stade Océane.

Un grand centre de vaccination au Stade Océane

La Communauté Urbaine a décidé, en lien avec les services de l'État et le Havre Athletic Club (HAC), de mettre à la disposition des habitants, le Stade Océane pour se faire vacciner. Il est déjà possible de se faire vacciner, par un médecin généraliste ou du travail, dans un centre de vaccination ou en pharmacie. Ce centre a été organisé avec les professionnels de santé du territoire au sein de Sextant 76 (association pluriprofessionnelle de santé du territoire de santé du Havre), le Groupement Hospitalier du Havre (GHH), la Ville du Havre et la Communauté Urbaine LHSM.

Personnes éligibles à la vaccination

La vaccination est réservée dans un premier temps aux :

- personnes âgées de 70 ans et plus,
- personnes présentant une pathologie à très haut risque,
- personnes de plus de 50 ans souffrant de comorbidités,
- professionnels de la santé et du secteur médico-social.

Horaires d'ouverture :

Ouvert 6 jours sur 7, du lundi au samedi à partir de 9h. Prise de rendez-vous obligatoire :

- en ligne : sante.fr, doctolib.fr ou normandie.ars.sante.fr
- par téléphone : plateforme régionale au 02 79 46 11 56 (du lundi au vendredi de 8h à 18h) ou la plateforme nationale au 0 800 009 110 (7 jours/7 de 6h à 22h).

Des offres de transport gratuites

Afin de faciliter le déplacement, sont mis en place :

- une navette gratuite au départ de la Gare du Havre du lundi au samedi dès 8h30
- le service Mobifil est à la disposition des habitants qui ont des difficultés à se déplacer. Tél : 02 35 22 34 34 ou 02 35 22 35 22 (du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et le samedi de 8h30 à 17h30).

Toutes les infos sur le site de l'ARS Normandie : <https://www.normandie.ars.sante.fr/vaccination-29>

Entretien avec Jérôme Dubost, Maire de Montivilliers, Vice-Président en charge de la Santé pour la CU Le Havre Seine Métropole

Quel est votre rôle au sein de la communauté urbaine, et plus précisément sur la santé ?

Nous sommes 15 Vice-Présidents, pour constituer le Bureau communautaire autour du Président, avec 15 autres conseillers communautaires. Je suis Vice-Président en charge de la Santé, qui couvre la représentation au sein de établissements de santé, en particulier le Groupe Hospitalier Havrais, les politiques propres de la C.U, notamment le soutien aux initiatives relatives à la démographie médicale, les ateliers Ville-Santé dans les quartiers politiques de la Ville, les actions de sensibilisation pour la santé des enfants et des jeunes, les actions relevant de l'hygiène et de la salubrité publique. Evidemment dans cette période particulière de crise sanitaire, cela donne un rôle de relais plus important auprès des autorités sanitaires de l'Etat. Je participe au point hebdomadaire de situation organisé en sous-préfecture.

domaine que si les élus proposent, ce sont uniquement l'ARS et les services de l'Etat qui sont décisionnaires.

Pourquoi avoir choisi le stade Océane plutôt qu'un lieu plus central sur l'agglomération ?

L'ARS et les services de l'Etat n'ont décidé que récemment la mise en place de 38 centres de vaccination de masse en France. Trois ont été créés en Seine-Maritime. A Dieppe, c'est à la Maison des Sport, à Rouen le Kindarena et au Havre le stade Océane. Le choix des autorités sanitaires s'est porté sur la capacité pour un accueil en grand nombre et dans des lieux permettant des conditions de conservation très compliquées. Le Stade Océane offrait les capacités nécessaires.

Quels sont les objectifs fixés par la CU en terme de vaccination et de santé publique ?

Là encore, il n'y a pas d'objectifs fixés par la C.U. Les objectifs sont ceux des autorités de l'Etat en fonction du nombre de doses disponibles : 2500 injections par semaine. L'important est qu'aucune dose ne soit perdue. La C.U accompagne les habitants, notamment en matière de déplacements avec des navettes et MobiFil. Les élus locaux que nous sommes sont placés dans une situation particulière dans ce contexte : « associés » mais peu entendus ou avec retard, informés, mais trop souvent au dernier moment. Au-delà de ces sujets, j'ai une préoccupation particulière sur les effets psychologiques de cette crise sanitaire et les besoins de renforcer les moyens publics en santé mentale et psychiatrie.

En quoi, selon vous, le rôle de la CU dans la vaccination est important pour la population ?

La politique de santé publique relève avant tout de l'Etat. Et c'est le cas aujourd'hui des réponses à la pandémie, donc de la politique de dépistage et de vaccination. Mais la C.U tient un rôle de relais important, de préoccupations des professionnels de santé, des Maires et donc des habitants. Nous ne pouvons pas faire à la place de l'Etat, mais nous pouvons tout autant alerter et proposer. Ainsi, nous étions plus d'un élu local à avoir indiqué que nos communes étaient en capacité et volontaires pour accompagner le déploiement de la vaccination. Mais, il faut bien comprendre dans ce

Le roman coup de cœur de la bibliothèque



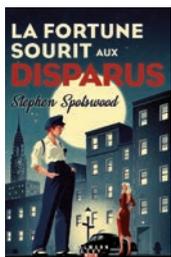
Celles qui restent de Samuelle Barbier

Quelle histoire touchante que celle des sœurs Moray ! Si différentes mais unies par un amour indéfectible. Clara est l'aînée, la sage, l'exemple à suivre. Celle qui fait tout comme il se doit, quitte à grincer des dents en se forçant à sourire. Constance est la cadette. Si discrète, qu'on en oublie qu'elle existe... jusqu'à ce qu'elle décide de cesser d'exister en se jetant du haut d'un pont.

Lucy est la benjamine. Celle qui rit trop fort, parle trop fort, vit trop fort. Parce qu'elle a peur qu'on l'oublie. Pourtant Clara et Lucy ne comprennent pas le geste de Constance: pourquoi ne s'est-elle pas confiée à elles? Au fur et à mesure que les pages se tournent, nous vivons avec chacune d'elles l'après Constance et puis... retour en arrière... Nous suivons Constance et découvrons pourquoi elle a sauté du pont. L'auteure nous offre une histoire délicate, une histoire de deuil si compliquée quand le ou la disparu.e est si jeune mais malgré la tristesse, la vie ne doit pas être occultée !

Nouveautés : 2 romans policiers

La fortune sourit aux disparus de Stephen Spotswood



« New York, 1946. Lillian Pentecost, la détective privée la plus renommée de Manhattan, n'est plus toute jeune et a besoin d'un allié digne de ce nom. Le hasard fait qu'elle croise la route d'une certaine Willowjean Parker, une petite fugitive travaillant dans un cirque, capable de manier les couteaux comme personne.

Willowjean ne peut décliner le salaire mirobolant que Ms. P lui offre pour mener les enquêtes en tandem. A peine embauchée, elle se voit embarquée dans une mission délicate pour élucider le meurtre d'une jeune veuve de la haute société, retrouvée morte chez elle après une consultation avec une voyante. L'arme du crime : la boule de cristal... »
Vous aimez les cosy crimes?
Ce livre est fait pour vous!

Le mangeur d'âmes d'Alexis Laipsker



« Il n'a pas crié. Ils ne crient jamais. Certains secrets, pourtant bien gardés, s'avèrent parfois trop lourds à porter... Quand des disparitions d'enfants et des meurtres sanglants se multiplient dans un petit village de montagne sans histoire, une vieille légende nimbée de soufre ressurgit...

Diligentés par leurs services respectifs, le commandant Guardiano et le capitaine de gendarmerie De Rolan sont contraints d'unir leurs forces pour découvrir la vérité. »
*Le mangeur d'âmes est de retour... Ce n'est pas une légende...
Quand un homme et une femme s'entreteignent à coups de couteaux, d'ongles et de dents...
Quand les oiseaux commencent à tomber du ciel...
Nulle autre explication que l'intervention du diable...*

Les prochains rdv de l'Heure du conte

- Mercredi 19 mai de 15h30 à 16h au pôle de Beaulieu
- Mardi 25 mai de 17h à 17h30 à la bibliothèque Elsa Triolet



Les ventes reprennent à La Petite Surface

Ferme maraîchère bio à Harfleur

A partir du mardi 18 mai 2021, tous les mardis de 16h30 à 19h.
A partir de juillet 2021, tous les mardis et jeudis de 16h30 à 19h.

La Petite Surface
56 rue Paul Doumer - Harfleur - tél : 06 18 40 48 25
+ d'infos sur le site lapetitesurface.com



Mai à vélo



Patrimoine dans le guidon

> **Ballade patrimoine**
Mercredi 26 mai 15h / 16h30

Découverte du patrimoine harfleuraise à vélo et en famille (à partir 7 ans).

Gratuit sur inscriptions et réservation au 02 35 13 30 09

Nombre de places limité
Port du casque obligatoire, gilet jaune fourni



> **Randonnée cycliste**

Dimanche 30 mai
Rassemblement 14 h au Musée du Prieuré
Départ 14h30 du Musée du Prieuré (parcours de 20 km - durée 3h30)

Enfourchez votre vélo et partez à la découverte d'Harfleur et de Gonfreville l'Orcher. A deux roues, ces deux villes se dévoilent autrement grâce à un guide qui vous conduira sur les lieux emblématiques de l'histoire de ce territoire (à partir 14 ans).

Gratuit sur inscriptions et réservation au 02 35 13 30 09

Nombre de places limité
Port du casque obligatoire, gilet jaune fourni



La Ferme Brefdent dévoile ses secrets

Dimanche 6 juin de 10h à 13h

Gratuit sur inscriptions et réservation au 02 35 13 30 09

> **Balade ornithologique sur l'Espace Naturel Sensible du Domaine du Colmoulin**

A partir de 9h

Menée par la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux).

Observation et écoute des chants des oiseaux, discussions et explications sur le thème de la biodiversité et des oiseaux en particulier.

Prévoir chaussures de marche, durée environ 2h

> **Ateliers créatifs et activités jeux**

Menés par l'association Epi'Boujou

> **Visites de la Petite surface**

et de son fonctionnement par les maraîchers

A partir de 10h15

> **Ventes de légumes de saison et de produits**

La Petite surface

> **Épicerie vrac itinérante et produits zéro déchet**

Association Epi'Boujou

Toute la matinée

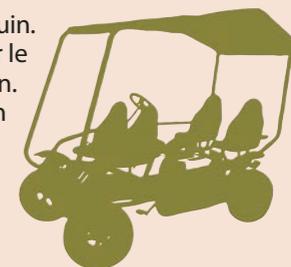
Le 6 Juin, le marché va bouger !

Dimanche 6 juin de 9h à 13h

Un village de la mobilité, rien que ça ! C'est lui qui apparaîtra sur notre traditionnel marché du 6 juin. L'occasion pour les élus, parmi lesquels l'élue à la mobilité Anthony De Vriès, de vous présenter le programme du mandat concernant la mobilité aux côtés des partenaires présents pour l'occasion. La Roue Libre, LiA et la Communauté Urbaine présenteront les ressources de l'agglomération en matière de mobilité alternative à la voiture.

La possibilité pour les habitants de louer des Rosalie ravira petits et grands. L'occasion pour tous les Harfleuraises d'échanger et d'en savoir plus sur leurs propres pratiques de la mobilité.

Animations et stand prévention routière
Avec LiA et La Roue Libre



Une cellule anti-rodéo pour le Havre et son agglomération

Une cellule d'investigation spécifique anti-rodéo a été mise en place depuis 2018 au commissariat du Havre. Elle est active d'avril à juin et lutte contre les dangers et les nuisances que représente cette pratique.

Le rodéo urbain est un délit depuis juillet 2018.

La cellule est joignable par tous à l'adresse suivante : police-le-havre@interieur.gouv.fr



Prochain Conseil Municipal :
Samedi 29 mai
9h30 - Le Creuset - La Forge
Les synthèses et PV des conseils
sont disponibles sur www.harfleur.fr

Prochain conseil communautaire
Jeudi 20 mai - 17h
Carré des Docks - Le Havre
Les séances sont publiques

Info LiA

Pour tout connaître des horaires et lignes de bus et tramways :

<http://www.transports-lia.fr>
ou sur smartphone
« LiA les lignes de l'agglo »

Allo Agglo ?

Gestion des déchets, transports scolaires, les risques majeurs ?

pour toutes questions sur la Communauté Urbaine,
Tél : 02 35 22 25 25
Site web : www.lehavreseinemetropole.fr

Carnet

Décès :

17/03/21 LE MONZE Marylène
18/03/21 ROMAIN Jocelyne
19/03/21 CARPENTIER André
22/03/21 HAUGUEL Marguerite
03/04/21 GUILMATRE Odette
04/04/21 DESHAYES Chloé
05/04/21 CONET Olivier
06/04/21 VANELLE Simone

Mariages :

10/04/21 GRIPPON Jordan et VERLIEFDE Ludivine

Activites de loisirs été 2021

ACCUEIL DE LOISIRS MATERNEL « Germaine COTY » - Rue Saint just.
Pour les 3 à 6 ans (enfant prenant 3 ans dans l'année - sous réserve qu'il soit propre).
De 9h à 17h (accueil échelonné de 8h à 18h) avec restauration le midi.

Du jeudi 08 juillet au vendredi 30 juillet 2021 - ouvert à 32 enfants
« Au cœur de la nature et de son environnement »

> **1001 Pattes**

- Sensibiliser à la biodiversité et au respect du vivant,
- Développer son sens de l'observation et exprimer sa créativité,
- S'initier à la reconnaissance de quelques espèces d'insectes.

> **La terre notre jardin Extraordinaire**

- Eduquer les enfants à l'environnement,
- Inciter et donner envie aux enfants de manger des fruits/légumes,
- Apprendre à respecter un milieu et ses êtres vivants.



Du lundi 2 au vendredi 28 août 2021 - ouvert à 24 enfants
« L'art, la nature et son environnement »

Nous développerons des activités hebdomadaires sur le thème de l'art, la nature Les arts du cirque, de la musique, du théâtre, découverte du patrimoine historique.

ACCUEIL DE LOISIRS « Les 2 Rives » - Place des Droits de l'Enfant.

Pour les 6-12ans (enfants scolarisés en CP année 2020/2021).
De 9h à 17h (accueil échelonné de 8h à 18h) avec restauration le midi.

Du jeudi 08 juillet au vendredi 30 juillet 2021 - ouvert à 48 enfants
« Au cœur de la nature et de son environnement »

Message aux amoureux de la nature :

Venez découvrir des jardins originaux comme le Jardin Japonais au Havre ou bien encore les Jardins d'Étretat. Nous découvrirons aussi la musique dans la nature et également des activités sportives de plein air.



Du lundi 2 au vendredi 28 août 2021 - ouvert à 36 enfants
« Au cœur de la nature et de son environnement »

Stage sportif au cœur de la nature. Réalisation de tableaux peinture, travail de la couleur. L'aromathérapie. Balade à rollers. Réalisation théâtrale dans les jardins.

Informations pratiques

Inscription obligatoire du 3 mai au 28 juin 2021 au Pôle Accueil Population ou au Pôle de Beaulieu. Tarif en fonction du Quotient Familial.

Pièces à fournir :

Attestation CAF, livret de famille, feuille d'imposition 2020, carte de Sécurité Sociale, carte de Mutuelle, bulletin de salaire ou justificatifs demandeurs d'emploi.

Contacts :

> **Pour toute question administrative :**
contacter le pôle accueil au 02 35 13 30 28 ou le pôle de beaulieu au 02 35 51 10 51.
> **Pour toute question pédagogique :**
contacter le Pôle Éducation Loisirs au 02 35 13 30 90/91.

NB :

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, certaines sorties ou activités peuvent être annulées (météo défavorable, carence du prestataire, nombre d'inscrits insuffisants).

Le programme dépend également du protocole sanitaire pour cette période.

Les élus à vos côtés

Vous souhaitez rencontrer un élu municipal ?

Pour prendre rendez-vous avec Madame le Maire ou un adjoint, contactez :

le cabinet du maire
au 02 35 13 30 10
ou mail : cabinet@harfleur.fr

Pharmacies

Dans la journée, appelez votre pharmacien habituel.

Pharmacie Delplanque
35 rue de la République
02 35 45 40 39

Pharmacie de la place d'Armes
26 rue Jehan de Grouchy
02 35 45 77 09

Pharmacie Debris - Fievet
33 pl. Guy de Maupassant
02 35 45 43 29

Après 20h, appelez le 3237

Urgences

Tél. prioritairement
15 : SAMU
17 : Police nationale
18 : Pompiers
114 : Secours personnes sourdes et malentendantes (sms/fax)
112 : Urgence depuis un portable

Sinon, téléphonez au **02 35 13 30 00**
un répondeur vous donnera le numéro de téléphone de l'astreinte technique de la ville

Infos Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole

Éolien offshore : un site unique au monde s'implante au Havre

La construction d'une usine de fabrication d'éoliennes offshore démarre sur le port du Havre. Pour la première fois au monde, cette unité industrielle permettra de produire sur un même site les pales et les nacelles destinées aux marchés français et international.

La communauté urbaine Le Havre Seine Métropole a participé au financement des 146,7 millions d'euros de travaux d'aménagement portuaire préalables à l'implantation de l'unité industrielle. Le site de 36 hectares devrait être opérationnel fin 2021 / début 2022. Le projet contribuera à l'émergence de cette nouvelle filière énergétique sur le territoire et au renforcement du tissu économique local. De nombreuses entreprises locales ont d'ores et déjà été contactées afin de nouer des partenariats commerciaux. Côté emploi, la montée en puissance du site devrait générer, à terme, quelque 750 emplois. Des réunions ont également eu lieu avec les acteurs de l'insertion pour anticiper l'installation du projet.



L'État soutient 4 projets d'aménagements cyclables sur le territoire communautaire

Dans le cadre du 3e appel à projets du Fonds mobilités actives « Aménagements cyclables 2020 », le ministère de la Transition écologique a retenu les 4 projets présentés par la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole :

- pérennisation de l'aménagement temporaire d'entrée de ville autour des bassins ;
- pérennisation de l'aménagement temporaire « liaison ville haute – ville basse » ;
- aménagement cyclable sur les rues en direction de Rouelles ;
- aménagement cyclable entre Le Havre et le Pont de Normandie via la zone industrialo-portuaire (faisant partie de l'EuroVélo 4 aussi appelée Vélomaritime).

Les trois premiers projets consistent à pérenniser les aménagements temporaires réalisés en juin 2020 au sortir du confinement sanitaire, dans le but d'encourager la pratique cyclable comme alternative à la voiture individuelle et aux transports en commun.

1 million d'euros de subventions

Pour ces 4 projets, la Communauté Urbaine recevra une subvention du ministère de la Transition écologique pour un montant total d'1 million d'euros.

Les réalisations s'échelonnent tout au long de l'année 2021, à commencer dès maintenant par la pérennisation de l'aménagement temporaire d'entrée de ville autour des bassins.

Mi-avril : début des travaux sur l'axe est-ouest du Havre

Le Havre Seine Métropole et la Ville du Havre ont engagé

mi-avril la pérennisation de l'aménagement cyclable temporaire entre le bassin Vauban et le bassin du Commerce au Havre.

Ce tronçon s'inscrit dans un itinéraire cyclable majeur entre l'entrée de ville à l'Est, le centre-ville à l'Ouest et le quartier Saint-François au Sud. Il permet également de connecter le centre-ville avec le campus universitaire. Au cours de l'expérimentation, une moyenne de 430 cyclistes par jour a été enregistrée, soit une des plus importantes du réseau cyclable havrais. Le retour d'expérience de l'aménagement temporaire amène la collectivité à faire le choix d'une piste bidirectionnelle sur la rive ouest du quai Casimir Delavigne. De plus, suite aux observations des associations cyclistes durant la phase expérimentale, des améliorations sont apportées concernant les traversées vers l'avenue Vauban et le cours Commandant Fratacci. **Afin de fluidifier le trafic automobile dans ce secteur et de soulager l'avenue Vauban, la chaussée Georges Pompidou sera remise à double-sens de circulation pour les véhicules.**

Au total, cet aménagement représente 2 km de voiries à rénover et à aménager afin d'intégrer les pistes cyclables.

Un investissement de 570 000 euros

Cet aménagement représente un investissement de 570 000 euros à la charge de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole. L'aide de l'État dans le cadre du Fonds mobilités actives représente 170 000 euros pour ce projet. Le Département de la Seine-Maritime subventionne ce projet à hauteur de 142 000 euros ainsi que la Région Normandie pour 91 000 euros.

Harfleur 2026 - Groupe des élu.e.s communistes et républicains

Cette année encore, notre traditionnel Premier Mai n'aura pu se tenir dans des conditions normales et optimales pour que l'ensemble des travailleurs puissent manifester et exprimer leurs différentes revendications. Et pourtant, le moment est important puisque, profitant de la crise sanitaire, le gouvernement engrange les réformes à toute allure, continuant son travail de sape de notre protection sociale et du monde du travail.

Réforme des allocation chômage, réforme des retraites, mise en application de la loi de réforme de la fonction territoriale, en sont les plus frais exemples. Cette dernière fait l'objet d'une attention particulière puisqu'elle concerne tous les agents territoriaux des communes, à Harfleur comme dans le reste de la Communauté urbaine.

Comment tolérer une telle réforme qui diminue les acquis des salariés et casse le statut du fonctionnaire et de la fonction publique ? Contrats de projets, contrats précaires, facilitation des passerelles entre privé et public sur des CDD... et j'en passe.

Il s'agit sans équivoque, de stigmatiser les fonctionnaires en cristallisant la réforme autour du nombre d'heures travaillées, jugé, à tort comme trop bas alors qu'à côté, personne ne se soucie de l'absence totale de l'augmentation des salaires qui sont, pour les plus

bas, pratiquement en dessous du SMIC. Il s'agit aussi de rompre avec l'indépendance du fonctionnaire et sa place dans le maintien du fonctionnement démocratique et républicain de notre société puisque le fonctionnaire, employé à vie, est une garantie de la stabilité administrative du pays indépendamment des partis politiques au pouvoir.

Bref, ce premier mai aurait mérité à bien des égards que nous soyons toutes et tous dehors pour dire combien ce gouvernement méprise ceux qu'il a salué un temps bien trop bref comme les premières lignes.

Yoann Lefranc
Président du groupe

Groupe d'opposition

Groupe Harfleur ensemble pour demain

On pleure misère et voilà comment c'est mené !

Le 11 février 2021 nous avons adressé un courrier à Madame le Maire afin d'obtenir des informations précises sur les transactions concernant l'achat et la revente de « l'Hostellerie du Prieuré ».

Ce qui pose question, c'est que ce bien détenu par la ville et vendu il y a près de 5 ans se trouve de nouveau mis en vente par le nouveau propriétaire au double de sa valeur d'achat dans des agences immobilières. Une plus-value de 200.000 euros en 5 ans ce n'est pas rien !

A l'époque nous avons fait remarquer que la somme demandée par la municipalité paraissait trop modeste par rapport au potentiel immobilier de cette propriété. On nous avait rétorqué que c'était le prix estimé par l'administration des domaines. Nous avons insisté en soulignant que la municipalité n'était pas obligée de se tenir à cette estimation. On nous avait aussi avancé que c'était pour maintenir et favoriser le commerce. Et blablabla et blablabla...

Aujourd'hui il n'est plus trop question de commerce. Pire ; l'annonce stipule que sur les 1200 mètres de terrain une partie pourrait accueillir une nouvelle construction et que les 260 m² de la maison pourraient être partagés en appartements.

Il apparait que notre remarque était bel et bien fondée. Plus de 2 mois se sont écoulés et après relance, nous n'avons toujours pas de réponse.

Ce dossier doit bien être archivé quelque part ? Peut-être que les services préfectoraux interpellés à ce sujet auront plus d'écho que nous...

Nacéra Vieublé
Présidente du groupe

**Vous souhaitez
améliorer la visibilité
de votre commerce,
entreprise, association...**



Réservez votre espace publicitaire dans le

Zoom

Informations Municipales - Ville d'Harfleur



- > Mensuel - 4 500 exemplaires
- > Distribution dans les boîtes aux lettres de tous les foyers harfleuraux, mais aussi auprès des commerces, entreprises, lieux stratégiques...
- > Version papier et numérique (sur le site de la ville)
- > Tarifs accessibles